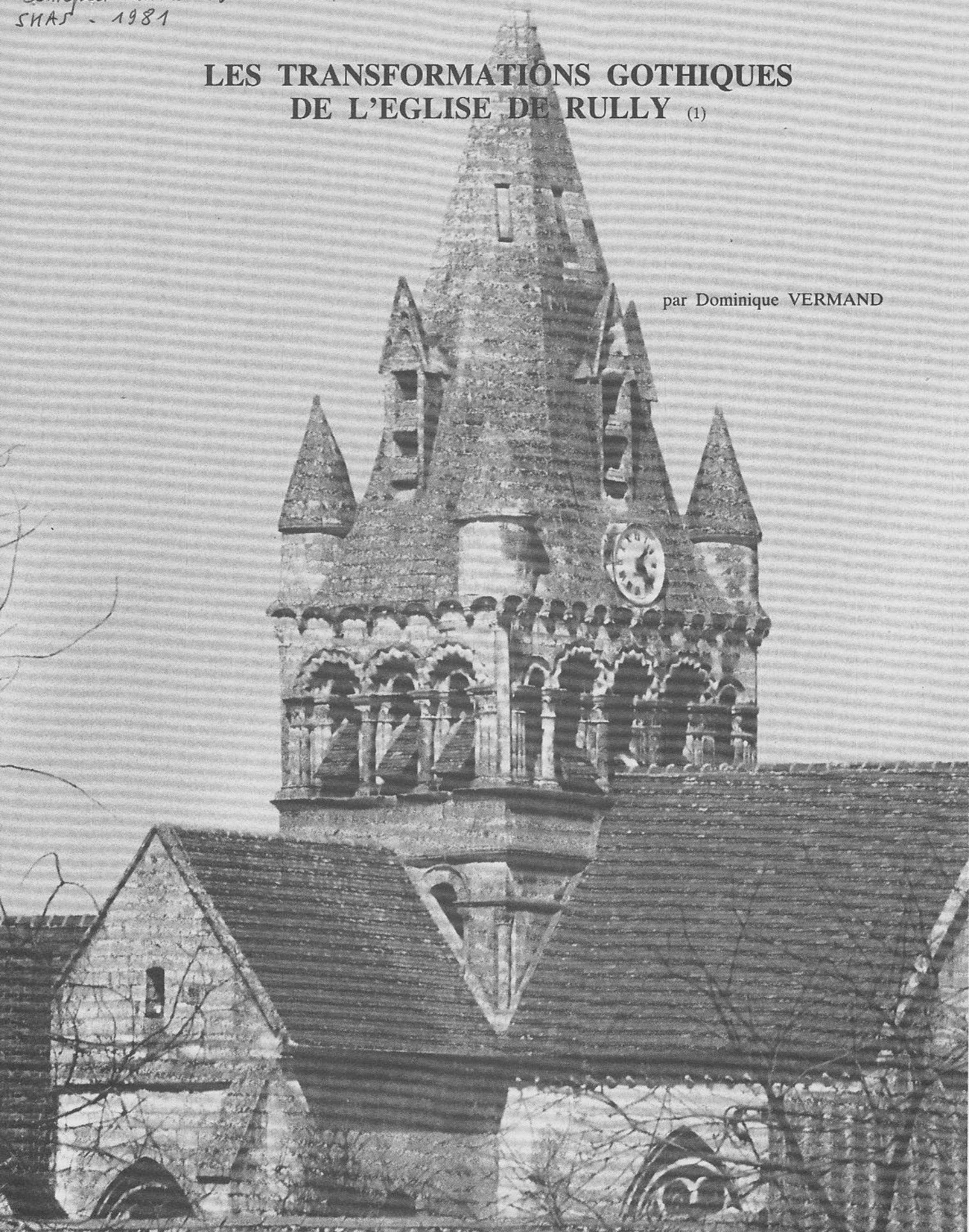


Comptes-rendus et Mémoires  
SNAS - 1981

# LES TRANSFORMATIONS GOTHIQUES DE L'EGLISE DE RULLY<sup>(1)</sup>

par Dominique VERMAND



*Notre société avait publié, quelque temps après sa mort, une étude que Jean Vergnet-Ruiz avait consacré à l'église de Rully (2). Je voudrais pourtant revenir sur les transformations dont cet édifice a été l'objet au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles témoignent de l'extrême habileté avec laquelle l'architecte a su, tout en conservant le remarquable clocher roman situé dans le prolongement de la nef et qui le gênait considérablement, créer une perspective très ouverte vers le nouvel ensemble chœur-transsept dont il dotait le monument (fig. 6), se montrant en cela parfaitement en accord avec les tendances de l'architecture à cette époque. Jean Vergnet-Ruiz à qui cela n'a, bien entendu, pas échappé dans son article, s'est cependant appuyé sur une analyse de l'édifice que je voudrais ici remettre partiellement en question et qui, si l'on est d'accord avec mes conclusions, renforce singulièrement le mérite de cet architecte inconnu.*

\*\*

Période prospère, la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle voit la reconstruction ou la transformation, dans notre région comme dans toute la moitié Nord de la France, de nombreux édifices religieux. Dans le cas des églises paroissiales, ce sont les chœurs qui, le plus souvent, ont alors bénéficié des derniers développements de l'architecture gothique (3). Il ne s'est agi parfois que d'une simple juxtaposition de la nouvelle construction à l'ancienne. C'est le cas, par exemple, de Villers-Saint-Paul (4) où le magnifique ensemble chœur-transsept, des années 1225/1230, vient se coller directement sur une nef beaucoup plus basse que lui et de cent ans plus vieille. C'est aussi le cas de Cambronne-les-Clermont où le chœur de quatre travées à chevet plat, dédicacé en 1239, prolonge comme en les ignorant une nef et un transept plusieurs fois remaniés mais antérieurs d'un siècle pour les parties les plus anciennes. Dans d'autres cas, on s'est cependant préoccupé de mieux accorder le nouveau chœur aux constructions conservées. Bury et Nogent-sur-Oise en offrent deux exemples parlants. A Bury, le transept et la tour de croisée de l'église du milieu du XII<sup>e</sup> siècle — qui formait sans doute lanterne — furent en partie utilisés lors de la reconstruction du chœur au milieu du siècle suivant. A Nogent-sur-Oise, le transept roman, entièrement conservé en raison de la nécessité d'assurer au clocher roman central — un des plus beaux de la région — le contrebutement efficace qu'imposait sa hauteur, a guidé le développement du nouveau chœur en même temps que les arcades s'ouvraient à l'Est et à l'Ouest de la travée du clocher étaient surhaussées afin d'offrir, depuis la nef, une meilleure perspective vers le sanctuaire.

Je ne saurais enfin passer sous silence le chœur d'Uilly-Saint-Georges où de grandes parties du sanctuaire de l'édifice précédent — du milieu du XII<sup>e</sup> siècle — ont été réutilisées cette fois-ci avec beaucoup d'habileté et avec une recherche esthétique très poussée lors de la modification des parties orientales de l'église, vers 1260. En montant les nouvelles voûtes à une hauteur double des voûtes du XII<sup>e</sup> siècle, l'archi-

tecte a pu communiquer un élancement inhabituel à l'abside, véritable cage de verre dont les cinq fenêtres montent de fond sur une hauteur de dix mètres environ, tout en créant un contraste spectaculaire avec le vaisseau central qui la précède, relativement étroit et aux murs nus et aveugles.

Mais, aussi bien à Cambronne-les-Clermont qu'à Nogent-sur-Oise, Uilly-Saint-Georges et, plus tard, à Cauvigny, le clocher, interposé entre la nef et le chœur, apparaît comme un corps étranger dans la nouvelle économie de l'édifice, un môle contre lequel vient buter la nouvelle construction et qui forme comme une séparation entre deux mondes distincts : celui de la nef, modeste et parfois étiqueté et celui du chœur, spacieux, ouvert et lumineux.

Pour mieux comprendre ce que fût le mérite de l'architecte de Rully, qui a su éviter cet écueil, il convient tout d'abord d'essayer de restituer le plan de l'église lorsque furent commencés les travaux de reconstruction des parties orientales au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Bâti durant le premier quart du siècle précédent, l'édifice comprenait une nef unique, un clocher central de plan rectangulaire — les petits côtés étant parallèles aux murs goutterots de la nef — et un chœur dont

(1) Oise, Canton de Pont-Sainte-Maxence, Diocèse de Senlis.

(2) « L'Eglise paroissiale de Rully », *Comptes rendus et Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis*, 1973 et 1974 (1975), pp. 3 à 9.

(3) Ce sont souvent les décimateurs — ceux qui percevaient les dîmes, c'est-à-dire principalement le chapitre cathédral et les abbayes — qui ont assuré la réfection des sanctuaires alors que les communautés paroissiales avaient la charge des nefs. Disposant, surtout à la campagne, de peu de moyens, celles-ci se contentaient souvent de les maintenir tant bien que mal en bon état. Voir, notamment, Anne Prache, « Recherches sur l'architecture religieuse rurale dans la Champagne septentrique aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, XXII<sup>e</sup> année, n° 2, avril-juin 1979, p. 119.

(4) Je renvoie les lecteurs à ma petite brochure sur les « Eglises de l'Oise », I, Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1978, où, outre Villers-Saint-Paul, les églises de Cambronne-les-Clermont, Bury, Nogent-sur-Oise, Uilly-Saint-Georges, Cauvigny, Allonne, Catenoy, Mogneville et Montataire, évoquées par ailleurs, y font l'objet de brèves notices.

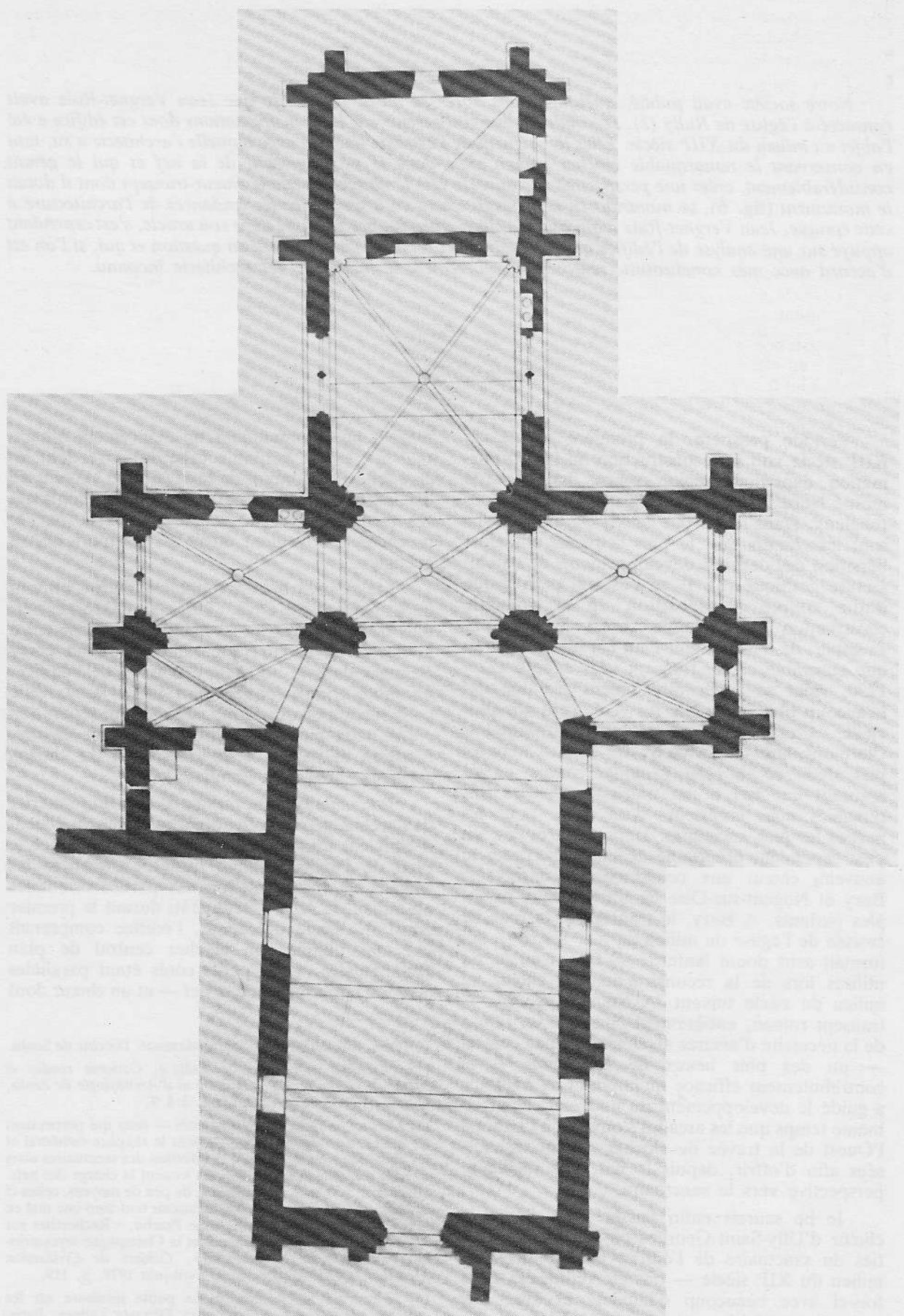


Fig. 1. - Plan actuel de l'église (Cl. M.H.)

nous ne connaissons pas le plan mais qui était vraisemblablement constitué d'une travée unique terminée par un chevet plat.

Jean Vergnet-Ruiz voyait dans le mur en retour d'équerre de la nef, parfaitement visible au Sud mais masqué au Nord par la petite construction en appentis qui abrite l'accès au clocher, (fig. 1 et 4) l'indice de la présence d'un transept dès le XII<sup>e</sup> siècle, transept qui aurait été partiellement réutilisé par l'architecte gothique (5). S'il est vrai que l'appareil dont est constitué ce mur et la corniche qui le somme sont semblables à ceux de la nef, je ne pense pas qu'il y ait eu un transept au XII<sup>e</sup> siècle et, en tout cas, sûrement pas à cet emplacement.

L'existence de ce transept dès cette époque implique en effet une disposition du clocher par rapport à lui tout à fait aberrante et contraire à ce que l'on observe partout ailleurs aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. En effet, dans le cas qui nous intéresse ici, c'est-à-dire celui d'un édifice à nef unique et à clocher central, deux plans se rencontrent presque exclusivement suivant que l'église comporte ou non un transept. Ou bien l'église ne comporte pas de transept et le clocher se trouve alors dans le prolongement de la nef, formant à sa base une travée plus étroite qu'elle, précédant un chœur de

même largeur. Notre région montre de nombreux exemples où cette disposition, bien que les édifices aient souvent été modifiés par la suite, se reconnaît parfaitement : Allonne, Cauffry, Saintines, Auville, Ménerville, Saint-Vaast-de-Longmont pour n'en citer que quelques-uns. Seconde possibilité, l'église comporte un transept et le clocher repose dans ce cas sur la croisée, les bras du transept et le chœur étant de même largeur que lui. Pour permettre le passage entre la nef, plus large que le clocher, et les bras du transept, une petite arcade est ouverte de part et d'autre de la base du clocher, à la manière des « passages berrichons », cette disposition étant effectivement très fréquente dans les églises du Berry. Pour notre région, on citera Nogent-sur-Oise, Catenoy et Mogneville dans son premier état.

Pour quelles raisons l'architecte de Rully, au XII<sup>e</sup> siècle, se serait-il compliqué à ce point la tâche en disposant le transept en avant de la base du clocher au risque de compromettre la stabilité de celui-ci alors qu'il était si simple d'adopter le parti plus logique d'un transept lui servant d'assise ? Mais, dans ce cas, il aurait donné aux faces Nord et Sud du clocher, très étroites, des dimensions identiques à celles des deux autres faces afin de permettre un développement normal du transept en largeur.

Je ne crois donc pas qu'il y ait eu un transept

(5) Voir l'article cité note 2, p. 4.

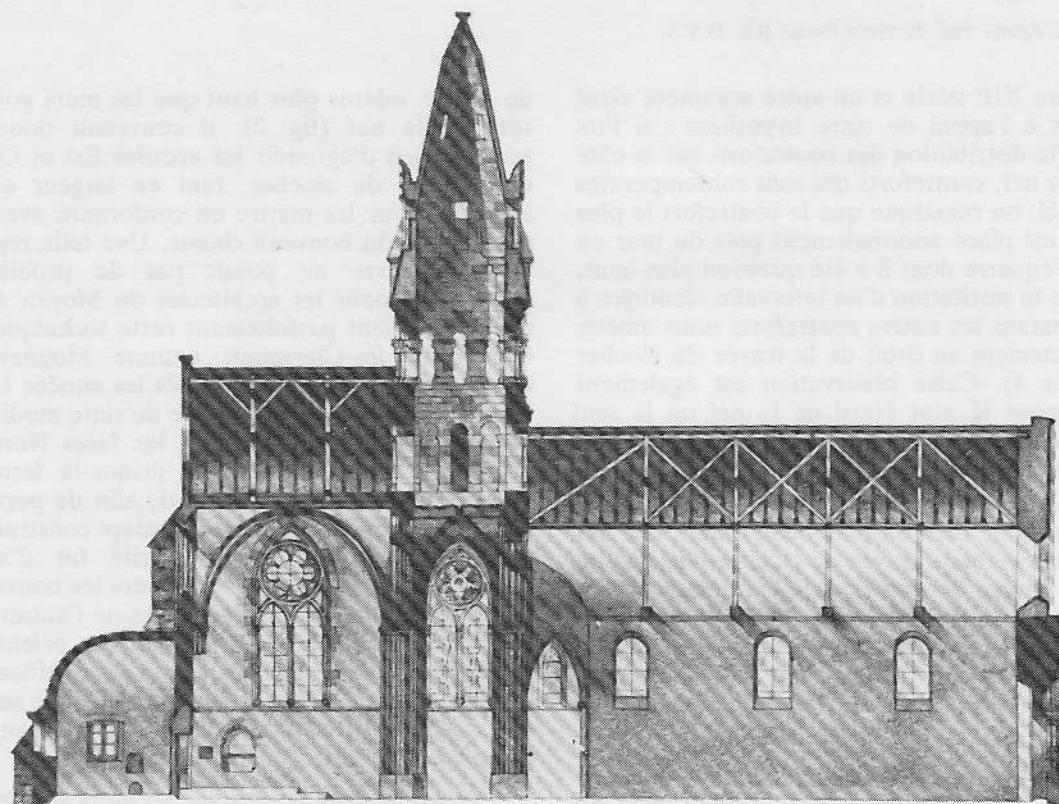


Fig. 2. - Coupe longitudinale de l'église (Cl. M.H.).

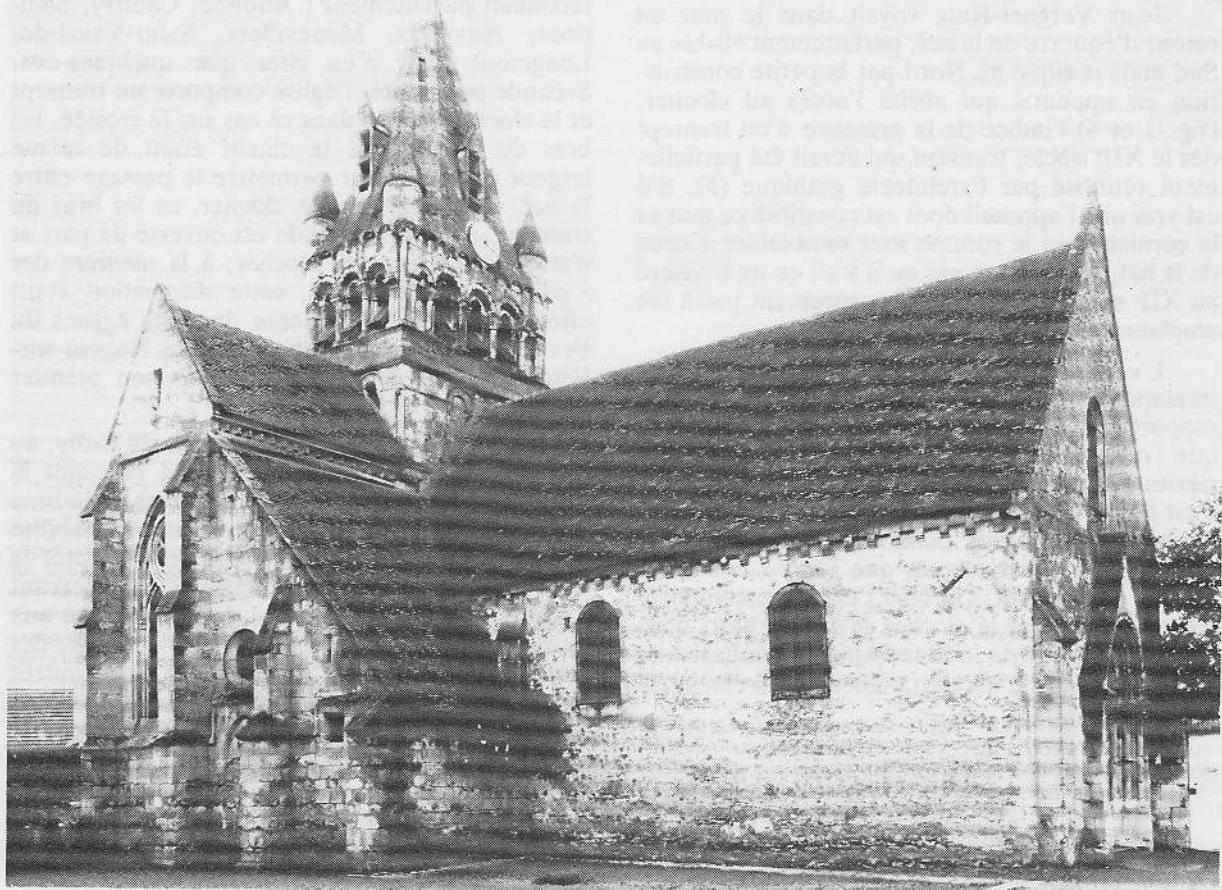


Fig. 3. - L'église, vue du Nord-Ouest (Cl. D.V.).

à Rully au XII<sup>e</sup> siècle et un autre argument vient d'ailleurs à l'appui de cette hypothèse : si l'on observe la distribution des contreforts sur le côté Sud de la nef, contreforts qui sont contemporains de celle-ci, on remarque que le contrefort le plus oriental est placé anormalement près du mur en retour d'équerre dont il a été question plus haut, alors que la restitution d'un intervalle identique à celui séparant les autres contreforts nous amène très exactement au droit de la travée du clocher (fig. 1 et 4). Cette observation est également valable pour le mur Nord de la nef où le seul contrefort existant de ce côté est également situé trop près du « transept » qui lui serait contemporain.

C'est donc bien un plan comprenant une nef unique suivie d'une travée de clocher plus étroite et d'une travée de chœur de même largeur qu'il faut restituer à Rully lorsque furent commencés, selon un parti beaucoup plus ambitieux que le petit chœur roman qui s'élevait jusqu'alors, les travaux de reconstruction des parties orientales de l'église.

Le premier impératif de l'architecte fut d'intégrer le magnifique clocher roman dans les nouvelles constructions sans compromettre sa stabilité. Les murs gothiques étant montés jusqu'à la base du premier étage du clocher, soit près

de quatre mètres plus haut que les murs goutterôts de la nef (fig. 2), il convenait donc en premier lieu d'agrandir les arcades Est et Ouest de la base du clocher, tant en largeur qu'en hauteur, pour les mettre en conformité avec les dimensions du nouveau chœur. Une telle reprise en sousœuvre ne posait pas de problèmes particuliers pour les architectes du Moyen Age, qui maîtrisaient parfaitement cette technique, et Cambronne-les-Clermont, comme Mogneville, en montrent deux exemples dès les années 1160. L'architecte aurait pu se suffire de cette modification, répétée simplement sur les faces Nord et Sud de la base du clocher, jusque-là fermées puisque donnant sur l'extérieur, afin de permettre la communication avec le transept construit en même temps. Son grand mérite fut d'avoir cherché à ouvrir la perspective vers les nouvelles constructions plus amplement que ne l'aurait fait ce simple agrandissement des arcades orientales et occidentales du clocher qui, s'il était suffisant à assurer, depuis la nef, une bonne vision sur le chœur, laissait néanmoins la vue sur le transept complètement fermée.

Le faible espace séparant les murs goutterôts de la nef des contreforts occidentaux du clocher ne permettait pas le percement d'arcades de dimensions suffisantes pour atteindre l'effet vou-

lu. Nogent-sur-Oise, avec pourtant une largeur disponible plus importante qu'à Rully du fait de la moindre largeur du clocher, ici de plan carré, montre bien ce que la formule aurait eu de peu satisfaisant.

Pour pallier cet inconvénient, l'architecte de Rully a donc imaginé la solution très ingénieuse de bâtir en avant du transept correspondant au clocher une sorte de deuxième transept, de même longueur que lui mais limité en hauteur à celle de la nef. Cette adjonction permettait de supprimer les angles Nord-Est et Sud-Est de la nef romane et de leur substituer deux arcades lancées de biais entre la base du clocher et les murs goutterôts de la nef, arcades qui ouvraient ainsi parfaitement la perspective sur le transept tout en épaulant le clocher vers l'ouest, à la manière en quelque sorte d'arcs-boutants. Cette disposition lui permettait en outre de donner au transept la largeur suffisante que n'autorisait pas son simple alignement sur les faces Nord et Sud, trop étroites, du clocher (fig. 1). Enfin, en limitant la hauteur de ce « deuxième » transept à celle de la nef, il assurait extérieurement le parfait raccordement entre deux constructions que pourtant près d'un siècle et demi séparaient. Le réemploi des modillons de la corniche de la partie de la nef amputée par ces transformations sur le mur occidental de ce transept ainsi d'ailleurs que des matériaux dont il est constitué me paraît aller également dans le sens du souci qu'a eu l'architecte de ne pas créer de solution de continuité entre la nouvelle construction et l'ancienne (fig. 4).

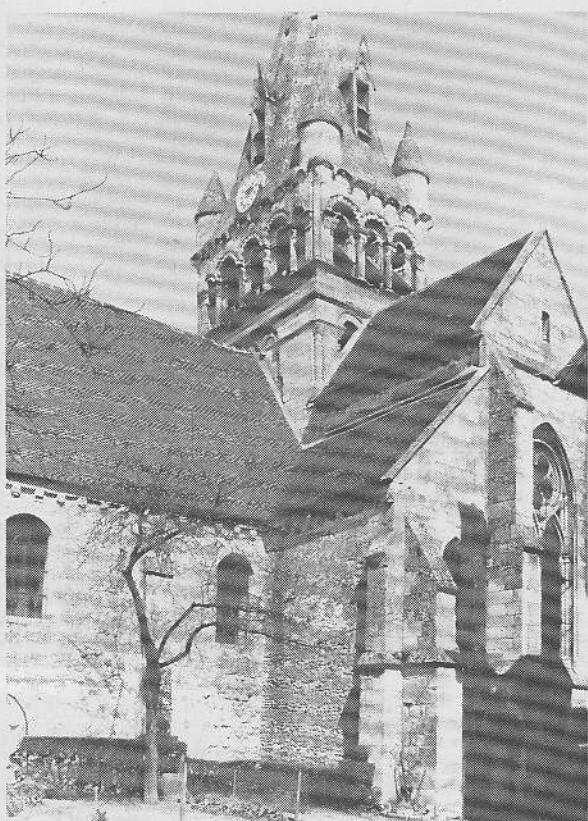


Fig. 4. - L'église, vue du Sud-Ouest (Cl. D.V.).



Fig. 5. - L'église, vue du Nord-Est (Cl. D.V.).

L'analyse du monument montre que cet architecte a procédé avec un grand souci du détail mis au service de l'effet général qu'il recherchait et je retiendrais trois exemples à l'appui de cette remarque.

Tout d'abord, il est significatif que le mouvement des arcades biaises assurant la communication entre la nef et le transept soit prolongé visuellement par la courbe de l'arcade s'ouvrant sous le clocher de telle manière que l'observateur est conduit tout naturellement à considérer comme un tout ces trois ouvertures, « oubliant » en quelque sorte la présence des piles du clocher, ainsi parfaitement intégrées dans les nouvelles constructions (fig. 6).

Ensuite, l'architecte a pris bien soin, chaque fois que cela était nécessaire, de ne pas multiplier, aux arcades comme aux piles, des ressauts qui auraient restreint le champ de vision ou gêné la circulation en créant un encombrement exagéré d'un espace déjà chichement compté. On l'observe aux piles occidentales du clocher où la reprise en sous-œuvre de ces dernières s'est accompagnée de l'appareillage de colonnettes doubles destinées à recevoir l'arcade assurant la communication entre les deux travées du transept et formant ainsi une saillie moins importante que ne l'aurait fait une seule demi-colonne d'un plus fort diamètre (fig. 7). La vue sur le transept, depuis la nef, s'en trouve ainsi sensiblement améliorée. Cela est également vrai, pour les quatre piles du clocher cette fois, où les faces internes des petits côtés sont plates et garnies simplement de colonnettes aux angles, le but étant ici de ne pas réduire la largeur d'un transept déjà fort étroit.



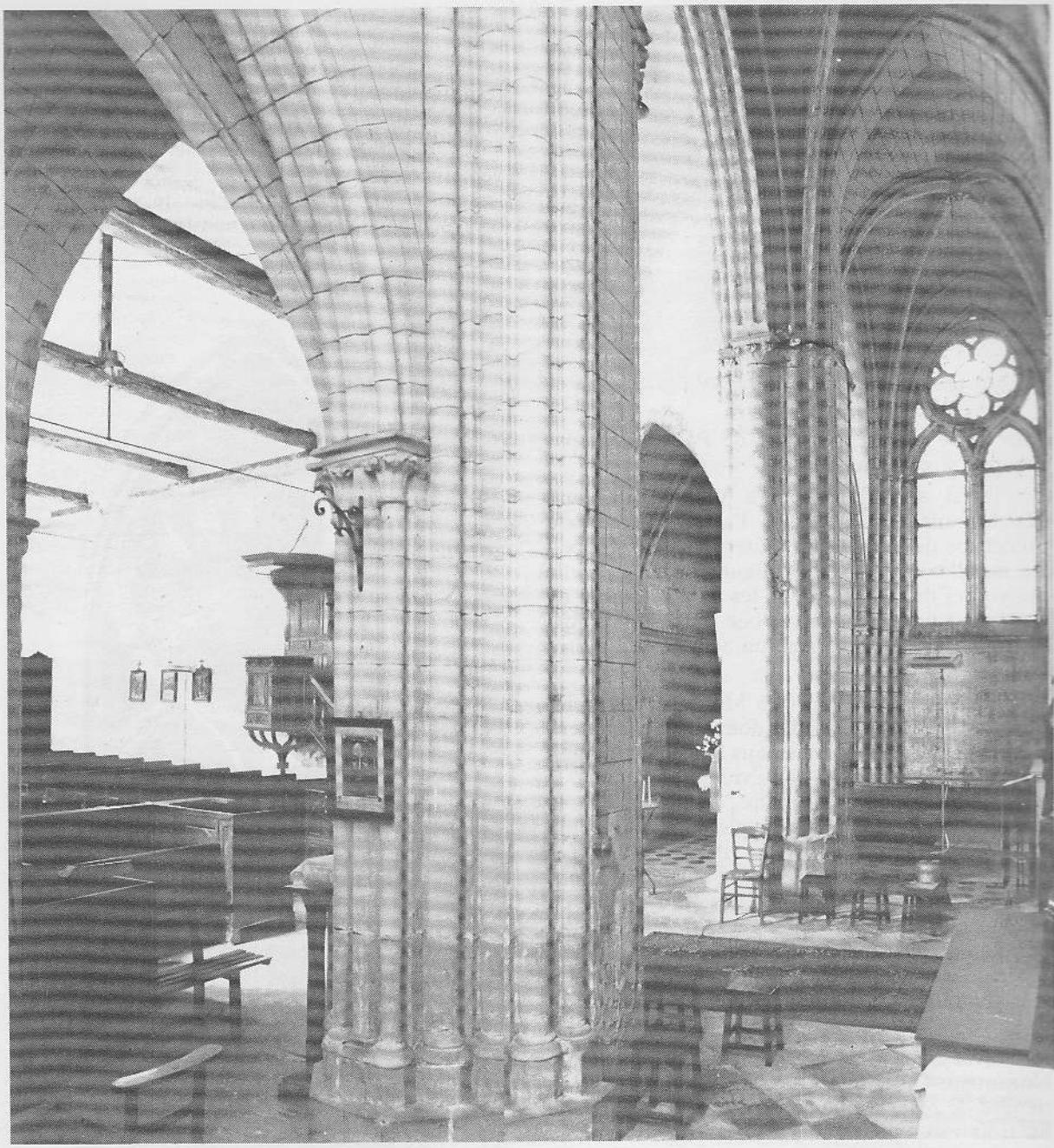


Fig. 7. - Le transept, vu du Sud (Cl. D.V.).

Enfin, on retiendra la conception de la fenêtre s'ouvrant au chevet et masqué depuis le XVII<sup>e</sup> siècle par les boiseries du chœur. Partiellement visible depuis l'extérieur (fig. 5), son remplacement est composé de trois lancettes que surmonte un grand trilobe. Utilisé notamment au chevet plat de Cambronne-les-Clermont et à l'abside de Saint-Martin-aux-Bois, ce type de fenêtre détermine une sorte de dilatation de l'espace construit, le mouvement vertical des trois lancettes étant brusquement interrompu par les deux lobes inférieurs du trilobe qui, par leur position, semblent écarter les piedroits de la fenêtre. Utilisé ici, ce type de fenêtre allait ainsi

parfaitement dans le sens des effets recherchés par l'architecte.

A quelle date doit-on placer ces travaux ? Si l'on considère le style des chapiteaux (fig. 8), le profil des bases (fig. 9), le réseau des fenêtres (fig. 5 et 10), il semble que ce soit vers 1240 que ces grandes transformations ont été effectuées.

Les recherches menées depuis les années 1220 par les architectes parisiens et qui aboutiront à ce que l'on a appelé le « style de cour » (6), tendaient notamment vers une meilleure intégration dans un même espace des éléments constitutifs de l'édifice. Les réalisations de cette époque,

Ci-contre : Fig. 6. - Le transept et le chœur, vus depuis la nef (Cl. D.V.).

(6) Robert BRANNER, « *Saint Louis and the court style in gothic architecture* », Londres, 1965.

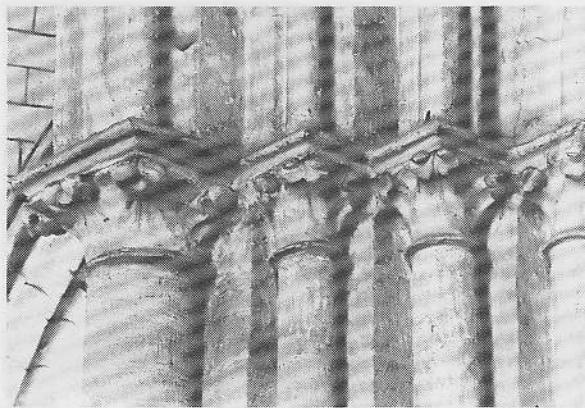


Fig. 8. - Chapiteaux du chœur (Cl. D.V.).

dans notre région si proche de Paris, n'ont pas échappé à cette tendance.

Il est remarquable qu'à Villers-Saint-Paul, dès les années 1225/1230, l'architecte se soit préoccupé de monter les voûtes des deux chapelles méridionales à une hauteur voisine de celle des voûtes du transept et de les faire retomber au centre sur une pile quadrilobée d'une remarquable minceur, créant ainsi un volume déjà très unifié.

Dans les années 1240, à Montataire, l'architecte avait l'intention de donner une hauteur identique aux trois vaisseaux du chœur qu'il reconstruisait dans le but évident de créer, là aussi, un espace très unifié, renforcé par la présence d'une arcature aveugle courant tout au long du mur périphérique, dans les travées droites comme dans l'abside. Pour des raisons inconnues, ce parti initial n'a pas été respecté en totalité et, par ailleurs, les piles, trop fortes, ne permettent pas une bonne vision latérale. Mais l'idée de trois vaisseaux d'égale hauteur associés à une arcature aveugle ininterrompue est significative.

C'est finalement à l'architecte du chœur de Nogent-sur-Oise, en 1242/1243 (7), qu'il appartiendra de réaliser une construction dans laquelle les trois vaisseaux de même hauteur et de même largeur — dont les voûtes retombent au centre

(7) Robert BRANNER, « *St Louis and the court style* », p. 66-67.



Fig. 9. - Base d'une pile de la croisée du transept (Cl. D.V.).

sur deux colonnes par l'intermédiaire d'un chapiteau unique — confèrent à l'ensemble une remarquable légèreté en même temps qu'ils retirent au vaisseau central sa primauté, aucun axe n'étant alors véritablement dominant.

L'architecte de Rully s'inscrit dans ce mouvement. Si son œuvre est moins spectaculaire que les trois réalisations auxquelles je viens de faire brièvement allusion, son mérite n'est pas moins

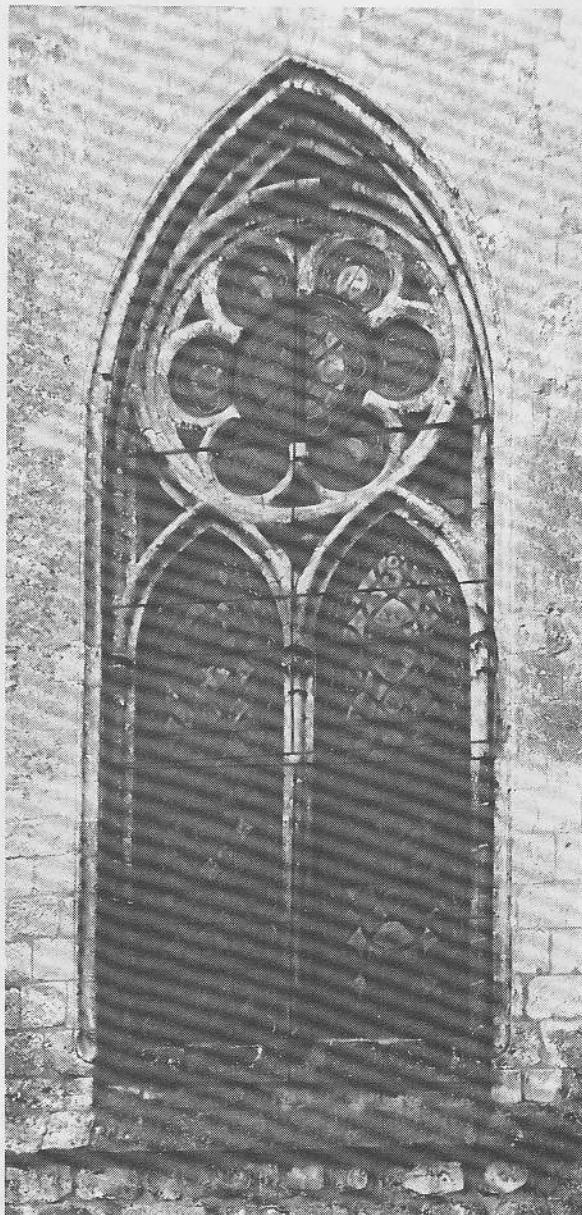


Fig. 10. - Fenêtre Nord du chœur (Cl. D.V.).

grand pour autant car il a su, dans des conditions extrêmement contraignantes — ce qui n'était pas le cas pour Villers-Saint-Paul et Montataire, le problème ayant été éludé en partie à Nogent-sur-Oise — intégrer intelligemment et avec beaucoup de sensibilité les anciennes constructions aux nouvelles. C'est finalement en cela, plus que par la qualité intrinsèque de son œuvre, qu'il mérite notre admiration.